



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le vendredi 29 mars 2024

Session du Conseil départemental - Motion pour l'établissement d'un dialogue constructif entre l'Éducation nationale et ses partenaires locaux en Meurthe-et-Moselle

Motion adoptée par l'Assemblée départementale de Meurthe-et-Moselle à l'unanimité lors de la session de mars 2024

Derrière un discours de façade de la part du Gouvernement qui voudrait faire de « l'école, une -énième- grande cause nationale », cette motion a pour but de dénoncer, une nouvelle fois, la décision unilatérale de l'État de supprimer 54 postes de professeurs des écoles pour la rentrée scolaire 2024 en Meurthe-et-Moselle, après la suppression de 72 postes en 2023. Aussi, elle veut alerter sur les rentrées à venir afin qu'un vrai dialogue s'instaure entre toutes les parties prenantes sur ce sujet.

Les années se suivent et se ressemblent : en mars 2023, notre Assemblée adoptait à l'unanimité une motion contre les fermetures de classes en Meurthe-et-Moselle, considérant que les seules « considérations arithmétiques » ne sont pas pertinentes comme base de décision. Le 5 février 2024, à l'occasion du dernier CDEN, la suppression de 54 nouveaux postes de professeurs des écoles a été annoncée pour la rentrée prochaine malgré l'opposition de nombreux élus locaux et le boycott de plusieurs syndicats qui n'ont pas été pris en compte. Un an après, malgré la force du message, sa répétition sous diverses formes et via différents canaux, le silence de l'État est assourdissant.

Nous refusons de voir l'éducation de nos enfants sacrifiée par des décisions unilatérales et verticales qui vont à l'encontre du bon sens. Les classes surchargées, les enfants contraints de faire de longs trajets pour rejoindre une école et l'inclusion

des élèves en situation de handicap de plus en plus difficile sont autant de signes que l'instruction et les intérêts des élèves ne sont pas au cœur des décisions.

La baisse démographique pourrait être une opportunité de réduire les inégalités en investissant dans des classes moins chargées et en améliorant l'accompagnement des élèves en difficulté. Pour parvenir à faire les meilleurs choix stratégiques possibles, il est indispensable d'établir une discussion de confiance et constructive en amont de la décision avec les services de l'Éducation nationale.

Ainsi, l'Assemblée départementale de Meurthe-et-Moselle demande :

- **l'ouverture d'une concertation équilibrée et indispensable entre l'État et les partenaires locaux ayant pour objectif d'établir et partager une vision globale sur l'état des besoins et des moyens de l'Éducation nationale en Meurthe-et-Moselle, afin que l'État puisse prendre les décisions au plus proche des réalités locales ;**
- **la réouverture de discussions concernant les suppressions de postes annoncées ;**
- **que l'État s'engage à prendre en compte les dynamiques territoriales, avec leurs spécificités économiques et sociales -et non plus seulement les données démographiques- dans ses décisions futures ;**
- **que les choix de l'Éducation nationale soient guidés par la promesse républicaine d'égalité des chances et d'émancipation, en s'appuyant sur la baisse démographique pour réduire, là où c'est nécessaire, le nombre d'enfants par classe, en améliorant en particulier la prise en charge des élèves en situation de handicap, des élèves en difficulté d'apprentissage et la réalité de la présence éducative (enseignants et communauté éducative) en milieu rural.**